



université PARIS-SACLAY

SOMMET DE L'ÉLYSÉE POUR L'ACTION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE — L' UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT- QUENTIN-EN-YVELINES ORGANISE UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DROIT ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans le cadre des événements parallèles officiels du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) organisé par l'Élysée, le laboratoire DANTE (Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies UVSQ - Université Paris-Saclay) présentera sous la forme d'une journée d'étude le LARTI Project - Law and Artificial Intelligence : History Perspective and Contemporary Challenges.

L'événement consistera en une réflexion d'ensemble sur le retentissement de l'entrée de l'IA dans nos modèles de recherche et d'enseignement en droit et en histoire du droit et de démonstrations sur des projets ou des outils innovants.

Sera ainsi présenté l'apport de l'IA dans l'émergence et la transmission des connaissances et de la culture juridique ouvertes à tous. Lors de cette journée, la présentation s'articulera sous forme de démonstrations d'outils et l'organisation de

plusieurs tables rondes qui permettront d'aborder et d'approfondir les développements et les enjeux juridiques de l'IA appliqués aux disciplines juridiques et aux métiers du Droit.

AU PROGRAMME

Au programme de la matinée : l'histoire du droit et l'accès aux sources juridiques à l'épreuve de l'IA

Au programme de l'après-midi : la transformation des métiers du droit par l'IA et son accompagnement par la formation des juristes

Programme complet : <https://www.uvsq.fr/sommet-pour-l'action-sur-l'intelligence-artificielle>

ORGANISATEURS ET PARTENAIRES

L'événement est organisé par Claire Bouglé-Le Roux, Directrice du laboratoire DANTE (Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies), Maître de conférences HDR en histoire du droit et Mélanie Clément-Fontaine, Professeure de droit privé.

L'IRJS (Institut de recherche juridique de la Sorbonne), le CUREJ (Centre universitaire rouennais d'études juridiques), l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet de l'université Paris-Panthéon-Assas, l'Université de Rouen-Normandie, l'Institut français d'information juridique, LexisNexis, l'AHFD (Association des historiens des facultés de droit), le CTHDIP (Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques) de l'Université Toulouse Capitole, l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice, Juriconnexion, la Faculté Droit et science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et la Graduate School Droit de l'Université Paris-Saclay sont partenaires du Dante pour ce colloque.

Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) organisé par l'Élysée du 6 au 11 février 2025

donnera lieu à des échanges entre chefs d'État et de gouvernements, dirigeants d'organisations internationales, organisations non-gouvernementales, entreprises et représentants du monde universitaire, sur ce sujet capital.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contacts chercheuses :

Claire Bouglé-Le Roux claire.bougle@uvsq.fr

Mélanie Clément-Fontaine melanie.clement-fontaine@uvsq.fr

> Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle